



**HAL**  
open science

## Thèmes en coréen

Injoo Choi-Jonin

► **To cite this version:**

| Injoo Choi-Jonin. Thèmes en coréen. Cahiers de Grammaire, 2001, 26, pp.75-99. hal-04389407

**HAL Id: hal-04389407**

**<https://hal.science/hal-04389407>**

Submitted on 11 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Thèmes en coréen\*

Injoo Choi-Jonin\*\*

*The main purpose of this paper is to shed light upon the information structure in Korean, especially upon various ways of marking different types of themes, i.e., continued theme, “paradigmatizing” theme and simple theme. The first is marked by a zero anaphore, the second by a constituent followed by the thematic marker -nîn and the third by a bare constituent detached on the left of the rhematic part and separated from it by an intonation rupture. The analysis is based on conversational data, extracted from two television drama’ scenarios and one crime novel.*

*Le présent article a pour but de mettre en évidence la structure informationnelle en coréen, et surtout les différents moyens utilisés pour marquer différents types de thèmes, à savoir thème continu, thème paradigmatissant et thème simple. Le premier est marqué par l’anaphore zéro, le second, par un constituant suivi de la marque thématique -nîn, et le troisième par un constituant nu, disloqué à gauche de la partie rhématique, et démarqué de celle-ci par une rupture intonative. L’analyse s’appuie sur des données conversationnelles, extraites de deux scénarios de feuilleton télévisuel et d’un roman policier.*

---

\* Un grand merci à Frédéric Lambert et Laure Sarda, qui m’ont permis d’améliorer ce texte grâce à leur lecture attentive. Je remercie également Joan Busquets, qui m’a aidée par ses renseignements bibliographiques.

\*\* Université de Toulouse-Le Mirail, & ERSS, UMR 5610, CNRS.

## 1. Introduction

Le coréen, tout comme le japonais<sup>1</sup>, dispose d'un morphème dit thématique, ayant deux allomorphes, dont la distribution se fait en fonction du contexte phonique : *-nîn* apparaît derrière une voyelle, et *-în*, derrière une consonne. Cette marque a attiré l'attention de nombreux linguistes et grammairiens, et a fait l'objet d'abondantes études.

En ce qui concerne le marquage de focalisation, certains considèrent que les marques casuelles nominative (*-i/-ga*) et accusative (*-il/-rîl*)<sup>2</sup> marquent non seulement la fonction syntaxique, mais aussi la fonction pragmatique. C'est la thèse défendue notamment par Park Ki-Seong (1995) et Han Jeonghan (1999), qui ont travaillé dans le cadre de *Role and Reference Grammar*. Une autre thèse, défendue par Kim Alan H.-O. (1985), considère que la focalisation en coréen est marquée, avant tout, par la position syntaxique, tout comme les autres langues à l'ordre SOV, à savoir la position préverbale. Enfin, selon Choi H.W. (1999), la focalisation est neutre dans une structure à ordre canonique, et lors du déplacement ("scrambling") d'un constituant de sa position canonique, seul le constituant non focalisé peut être accepté.

Ces trois thèses ne s'excluent pas vraiment, et elles peuvent même être considérées, dans une certaine mesure, comme complémentaires. Cependant, on peut légitimement émettre, à mon sens, une certaine réserve sur les études qui n'ont, pour données, que des exemples fabriqués, très souvent sans même expliciter le contexte dans lequel on peut les employer, alors qu'elles traitent d'un problème pragmatique ou informationnel. Malheureusement, cette remarque concerne beaucoup d'études portant sur les questions pragmatiques en coréen (thématisation ou focalisation)<sup>3</sup>. Il n'est donc pas étonnant que l'on y rencontre des exemples pour lesquels le jugement d'acceptabilité pose des problèmes.

D'autre part, s'il existe beaucoup d'études portant sur les formes morphologiquement marquées, peu de chercheurs se sont intéressés jusqu'à présent aux formes non marquées. En effet, à côté du constituant thématique marqué par le morphème *-(n)în*, on trouve également, notamment dans une conversation, la forme non marquée, comparable, dans une certaine mesure, au constituant disloqué à gauche en français. De même, sont absentes, dans certains cas, et surtout dans une conversation, les marques dites casuelles telles que nominatif, accusatif, datif, et parfois même locatif. Faut-il les

<sup>1</sup> La marque thématique *-wa* du japonais ne présente pas d'allomorphie.

<sup>2</sup> La marque nominative du coréen connaît deux allomorphes, qui se distribuent selon le contexte phonique : *-i* apparaît derrière une consonne, et *-ga*, derrière une voyelle. Il en va de même pour la marque accusative : *-il* apparaît derrière une consonne, et *-rîl*, derrière une voyelle.

<sup>3</sup> A ma connaissance, seul fait exception Lee H.-S. & Thomson S. A (1989), qui s'appuient sur 5 types différents de corpus.

considérer alors seulement comme marqueurs de focalisation, et non de fonction syntaxique ?

Le but de cet article est de mettre en évidence différents types de thèmes marqués différemment en coréen. La question de focalisation ne sera qu'évoquée ici, faute de place. Elle fera l'objet d'une autre étude. La présente étude s'appuiera sur des données conversationnelles, que j'ai relevées depuis deux scénarios de feuilleton télévisuel et un roman policier du corpus électronique ETRI. Le choix des données conversationnelles me semble important, dans la mesure où la structure informationnelle reflète la stratégie discursive du locuteur lors de la transmission d'un message à son interlocuteur, et que c'est dans une situation conversationnelle, me semble-t-il, qu'on peut observer le plus directement cette stratégie. Ceci étant dit, la comparaison avec d'autres types discursifs, tels que narration, discours public, etc., sera sans doute nécessaire.

Avant d'aborder la question des thèmes en coréen, je préciserai quelques notions qui seront utilisées dans cette étude. Tout d'abord, seront précisées les unités de la structure informationnelle, ainsi que les critères de reconnaissance. Puis, je présenterai le jugement catégorique et le jugement théorique, qui sont marqués en coréen, comme en japonais, morpho-syntaxiquement, et qui me semblent fondamentaux dans la description de la structure informationnelle en coréen.

## 2. Structure informationnelle

### 2.1. Unités et critères de reconnaissance

Selon J. Perrot (1978), la phrase est un *produit d'une double structuration : celle de l'énoncé comme unité d'énonciation (modalisée en assertion, interrogation,...) constituée d'éléments engagés dans des relations qui correspondent aux fonctions syntaxiques, et celle du message comme unité de communication structurant l'apport d'information. Ces deux ordres de structures, poursuit le linguiste, interfèrent dans le cadre de la phrase, mais doivent être traités chacun dans son organisation propre, selon des catégories et avec une terminologie propre.*

La structure informationnelle est souvent décrite en termes de dichotomie *thème / rhème, topique / commentaire, déjà connu ("old info") / non encore connu ("new info"), présupposition / assertion*, etc<sup>4</sup>. Certains linguistes considèrent que cette articulation binômiale n'est pas suffisante pour rendre compte de la structure informationnelle, et proposent une articulation trinômiale. C'est le cas de J. Perrot (1978), qui propose trois unités informationnelles, à savoir *support, apport et report*. L'unité *support* est caractérisée syntaxiquement par la *préjection*, c'est-à-dire éjectée devant l'énoncé, et par là, vidée de sa fonction syntaxique, mais thématisée. Elle

<sup>4</sup> Voir Appendice A de Vallduví (1993), pour les références sélectives groupées selon les termes employés.

concerne le constituant *Pierre*, dans l'énoncé *Pierre, je l'ai vu*. L'unité *report* est également caractérisée par l'éjection hors de l'énoncé, mais cette fois-ci, par rejet. Dans *Je l'ai vu, Pierre*, le constituant *Pierre* illustre le cas du *report*, vidé, lui aussi, de sa fonction syntaxique, mais doté de la fonction discursive, *rappel* (thématique). Le *support* et le *report* se distinguent de l'antéposition de l'objet sans *préjection*. Notons que dans le cas de l'éjection, le constituant éjecté est représenté par un pronom anaphorique dans l'énoncé. C'est pourquoi l'élément éjecté est en quelque sorte désyntaxisé. Or, dans *Pierre, j'ai vu*, le constituant *Pierre* reste dans l'énoncé, toujours selon J. Perrot, et garde donc sa fonction syntaxique, objet. Il correspondrait à un rhème emphatisé. Ceci dit, pour J. Perrot, la reconnaissance d'une unité discursive est tributaire du contour prosodique. Le contour terminal qui caractérise la modalité d'énonciation (assertion, interrogation, etc.) se manifeste au niveau du rhème. Ainsi, la même structure syntaxique avec *préjection*, telle que *Pierre, je l'ai vu*, peut recevoir deux interprétations discursives différentes, selon le contour prosodique. Si le contour terminal affecte *Pierre*, et que la séquence *je l'ai vu* est affectée par un contour plat du simple *rappel*, le constituant *Pierre* est un rhème emphatisé (ou un élément rhématique focalisé). En revanche, si le contour terminal affecte la séquence *je l'ai vu*, le constituant *Pierre* est thématiqué.

E. Vallduví (1993) propose également une articulation trinômiale pour la description d'une structure informationnelle. Il distingue d'abord deux unités informationnelles, à savoir *Focus* et *Ground*, mais considère que l'unité *Ground* est composée de deux sous-unités, *Link* et *Tail*. Le composant *Link* correspond, me semble-t-il, au *Thème*, ou au *support* de J. Perrot, et le *Focus* correspond au rhème emphatisé. En effet, la plupart des exemples cités dans Vallduví (1993) est du type *Question-Réponse*, et la question, du type partiel. Il est donc tout à fait normal que le constituant correspondant à la réponse de l'interrogation partielle soit interprété comme *Focus*. Voici un exemple cité par l'auteur (p. 10), qui illustre la structure *Link-Focus* :

1-a) *What about the president ?*

1-b) [*L The president*] [*F hates CHOCOLATE*]<sup>5</sup>

*Link* et *Tail*, composants de *Ground*, sont, tous deux, non informatifs, connus, ou attendus, à la différence de *Focus*, qui, lui, est caractérisé comme étant informatif, nouveau, dominant, ou contraire à ce qui est attendu (p. 4). *Link* et *Tail* se distinguent par ce qu'ils indiquent : *Link* indique où doit aller *Is* (Information véhiculée par une phrase donnée, c'est-à-dire le *Focus*) à l'intérieur du stock de connaissances de l'interlocuteur, et *Tail* indique

<sup>5</sup> L'auteur utilise les crochets pour délimiter le *focus* (ou le domaine focalisé), et les petites capitales, pour indiquer les items lexicaux associés à la saillance focale.

comment il doit y entrer (p. 8). Ainsi, dans l'exemple suivant, cité par l'auteur (p.10) :

2-a) *What about the president ? How does he feel about chocolate ?*

2-b) *The President [FHATES] chocolate.*

le constituant *the president* correspond à Link, le verbe *hates*, à Focus, et le constituant *chocolate*, à Tail.

En fait, la distinction des trois unités informationnelles de Vallduví semble être cruciale pour la description des données du Catalan. Selon l'auteur, en Catalan, seul l'élément se trouvant à l'intérieur de la proposition nucléaire (*core clause*) peut être interprété comme Focus. Les éléments détachés de la proposition nucléaire (qui sont repris par une proforme dans la proposition) ne peuvent donc pas être interprétés comme Focus. Or, le détachement peut se faire soit à gauche soit à droite de la proposition. Au détachement gauche correspond Link, et au détachement droit, Tail.

Dans d'autres langues que le Catalan, Link et Tail ne se trouvent pas systématiquement à gauche et à droite du Focus, et ils peuvent même se trouver à l'intérieur de la proposition, sans être détachés. De ce fait, les trois unités informationnelles de Vallduví, dégagées au départ, en Catalan, suivant les caractéristiques syntaxiques, sont utilisées, appliquées à d'autres langues, d'un point de vue purement informationnel. C'est ainsi que Choi H.-W. (1999 : 77) propose de distinguer Ground et Focus selon les paramètres [ $\pm$  Nouveau], et Link et Tail, selon les paramètres [ $\pm$  Saillant] ("Prominent").

Or, si on quitte les exemples du types Question partielle-Réponse, et qu'en plus, l'on se donne pour tâche de travailler avec un corpus, la question de savoir s'il s'agit d'une information nouvelle ou non, d'une information saillante ou non, n'est pas toujours facile à trancher<sup>6</sup>. Nous préférons donc nous appuyer, comme l'a préconisé J. Perrot, sur des critères "plus linguistiques". En coréen, différents types de marquage des constituants d'un énoncé, ainsi que la variation positionnelle des constituants me semblent fournir des indices formels permettant de déterminer la structure informationnelle. La prosodie peut également être utilisée pour reconnaître telle ou telle unité informationnelle, mais je l'utiliserai le moins possible, non qu'elle ne soit pas un critère fiable, mais parce qu'elle peut rester quelque peu subjective, si on ne s'appuie pas sur une étude de prosodie sérieuse.

---

<sup>6</sup> D'ailleurs, je n'ai pas compris pourquoi Choi H.-W. considère que son Focus completif est affecté du trait [- Prom], c'est-à-dire non saillant (en plus de trait [+New]), et non du trait [+Prom]. De plus, comme nous le verrons plus tard, le Focus contrastif de l'auteur (Thème contrastif pour moi) n'est pas affecté du trait [+New], contrairement à son analyse.

## 2.2. Jugement catégorique / Jugement thétiq

C'est Kuroda (1973) qui a mis en évidence les deux types de jugement logique, représentés par deux types de phrase en japonais. Il s'agit de la phrase en *-wa*, appelé couramment marque thématique, et de la phrase en *-ga*, appelé marque nominative. La première représente le jugement catégorique, et la seconde, le jugement thétiq. En coréen, on trouve exactement le même phénomène.

Avec le jugement catégorique, le référent du "sujet logique" est construit en dehors de la proposition, et constitue le support énonciatif. Il doit représenter par ailleurs un référent défini d'un point de vue sémantique, qu'il soit spécifique ou générique. En coréen, la marque thématique *-(n)in* peut être employée pour marquer le référent du support énonciatif, ou du jugement catégorique. En effet, elle peut accompagner un terme générique, tout comme un terme spécifique, tous deux définis d'un point de vue sémantique :

- 3) *koyangi-nin yonglihan tongmul-i-ya*  
 chat-Th être intelligent animal-être-ST  
 « Les chats sont des animaux intelligents »
- 4) *uri cip koyangi-nin yonglih-æ*  
 notre maison chat-Th être intelligent-ST  
 « mon chat est intelligent »

Le constituant marqué par *-nin* représente un référent dont l'identité a été établie antérieurement à l'énonciation des phrases (Kuroda, 1973 : 91). Le terme spécifique défini réfère à une entité particulière dont on connaît l'identité, et le terme générique, à une classe de référents, dont l'existence est présupposée.

Avec le jugement thétiq, seul le "prédicat logique" est présenté, et non le "sujet logique". Ce type de jugement présente un événement, ainsi que les participants impliqués dans cet événement. L'exemple japonais de Kuroda comporte les constituants accompagnés d'une marque dite casuelle, en l'occurrence, nominatif et accusatif. En coréen, une phrase comportant des constituants suivis d'une marque casuelle semble aussi représenter le jugement thétiq. Considérons l'exemple suivant :

- 5) *koyangi-ga cwi-ril cab-nin-da*  
 chat-Nom souris-Acc attraper-Présent-ST  
 « Un / le chat est en train d'attraper une / la souris »

Le sujet, ainsi que l'objet, peuvent être interprétés aussi bien comme indéfini spécifique que comme défini spécifique. Or, le sujet logique du jugement catégorique ne peut pas représenter un référent spécifique indéfini. Par conséquent, un référent spécifique indéfini ne peut apparaître que dans le jugement thétiq.

Kuroda (1973 : 97) précise cependant que ce type de phrase peut être interprété comme générique, mais dans ce cas, le constituant suivi du nominatif doit être interprété comme constituant le “focus”. En effet, l'exemple (5) peut être employé comme correction d'un énoncé tel que le suivant :

6-a) *cwi-nîn koyangi-rîl cab-nîn-da*  
souris-Nom chat-Acc attraper-Présent-ST  
« La souris attrape (en général) le chat »

6-b) *aniya ! koyangi-ga cwi-rîl cab-ci*  
non ! chat-Nom souris-Acc attraper-ST  
« Mais non ! c'est le chat qui attrape la souris »

Il me semble que cette remarque sur la phrase générique est aussi valable, du moins en coréen, lorsque les constituants suivis d'une marque casuelle sont interprétés comme spécifiques.

En coréen, les marques dites casuelles n'accompagnent pas toujours les constituants argumentaux. Comme on peut le constater dans les exemples suivants, la présence des suffixes casuels surtout nominatif, accusatif, et quelque fois datif (surtout avec le verbe signifiant “donner”), et même locatif n'est pas obligatoire, s'il s'agit des constituants argumentaux. Avec la présence du suffixe casuel, on peut noter l'effet de focalisation. Mais il est vrai aussi que cet effet est plus net avec le nominatif ou l'accusatif qu'avec le datif ou le locatif :

7-a) *Cæmini-ga wa-yo*  
Cæmin-Nom venir-ST  
« Cæmin arrive ! »

(*La vie*, 02, 18/41)

7-b) *Cæmini wa-ss-ôyo*  
Cæmin venir-Pas-ST  
« Cæmin est revenu »

(*La vie*, 02, 16/41)

8) *na-ttæmune yag môg-ôss-ôyo. [...]*  
moi-à cause de poison manger-Pas-ST

*yag-îl môg-ôss-daguyo*  
poison-Acc manger-Pas-ST

« (Il) a avalé du poison à cause de moi. Je vous dis qu'il a pris du poison »

(*Shy lover*, 4)

9-a) *cagi-ga gac-guiss-daga yaghonsig-nal achim-e*  
soi-Nom garder-Prog-SC fiançailles-jour matin-Loc

*myôngili cu-myôn dæ-cy-anh-a*  
Myôngil donner-SC devenir-ND-Nég-ST

« Tu les gardes, et au matin du jour de fiançailles, tu n'as qu'à (les) donner (à) Myôngil »

(*Shy lover*, 6)

- 9-b) *cagi-ga gac-guiss-daga yaghonsig-nal achim-e*  
 soi-Nom garder-Prog-SC fiançailles-jour matin-Loc  
*myôngili -ege cu-myôn dæ-cy-anh-a*  
 Myôngil-datif donner-SC devenir-ND-Nég-ST  
 « Tu les gardes, et au matin du jour de fiançailles, tu n'as qu'à (les) donner (à) Myôngil »

- 10-a) *onchôn ga-yo ? onchôn ?*  
 source thermale aller-ST ? source thermale ?  
 « (Tu vas) (aux) eaux thermales ? (aux) eaux thermales ? »  
 (Shy lover, 20)

- 10-b) *taïm-cu-cung-e kî yaghonsig-cang-e*  
 suivant-semaine-milieu-Loc ce fiançailles-endroit-Loc  
*hanbôn ga-bwa-ya hal-gô-ya.*  
 une fois aller-voir-SC faire-ND-ST  
 « (On) devrait aller à la salle de fiançailles au milieu de la semaine prochaine »  
 (Shy lover, 23)

Dans l'exemple (7-a), le sujet grammatical suivi de la marque nominative, comparé avec le sujet non suivi de cette marque, comme dans (7-b), marque quelque chose d'inattendu. En effet, dans le contexte discursif où est énoncé (7-a), le locuteur n'était pas au courant que le personnage Cæmin était sorti de prison, et en le voyant arriver, il était surpris. En revanche, dans (7-b), la locutrice était déjà au courant qu'il était revenu, et elle transmet cette nouvelle à son interlocuteur. Le sujet marqué par le nominatif représente ainsi une information inattendue, une surprise. Il semble ainsi constituer le Focus, dans la partie rhématique représentée par la proposition thétiq.

De même, dans (8), la locutrice répète deux fois un même contenu informationnel, à savoir le fait que son ami a avalé du poison, mais elle présente d'abord l'événement en question, puis, en mettant l'accent sur l'objet "poison" : elle présente l'événement comme étant incroyable. Ce qui est à noter dans (8), c'est que l'objet n'est pas défini : le poison en question n'est pas un certain poison défini, dont l'identité a déjà été établie antérieurement à l'énonciation de la proposition. Dans ce cas, ce qui semble être focalisé, ce n'est pas l'objet lui-même, mais la prédication entière.

Kuroda analyse en fait la structure thétiq, représentée dans l'exemple suivant japonais qu'il cite, comme suit :

- 11) *inu-ga hasitte iru*  
 chien-Nom courir-Préd  
 « Un/Le chien est en train de courir »

11-a) *Running of X (La course actuelle de X)*

11-b) *X is a dog (X est un chien)*

Dans ce schéma, le jugement thétiq ue consiste en deux actes : d'abord la reconnaissance d'un événement, puis l'identification d'un (ou des) participant(s) impliqué(s) dans cet événement. Or, en coréen, un jugement thétiq ue semble se faire en deux étapes, seulement quand on porte une attention spéciale aux participants. Dans ce cas, la marque casuelle doit accompagner le constituant approprié. Si le jugement thétiq ue consiste en un seul acte, on reconnaît les participants en même temps que l'événement, que l'on pourrait schématiser comme "Running of dog", à la place de (11-a) et (11-b). Dans ce cas, les constituants argumentaux apparaissent sans marque casuelle. Lorsque le jugement thétiq ue se fait en deux actes, il peut y avoir un effet de focalisation, lors du deuxième acte, à savoir l'acte de l'identification d'un (ou des) participant(s). Il peut y avoir aussi d'autres effets, que je ne suis pas en mesure d'expliquer clairement pour l'instant (c'est le cas, par exemple, des exemples 9 et 10, où le datif ou le locatif peut être présent ou absent).

Il me semble néanmoins que l'acte d'identification, associé au jugement thétiq ue en deux étapes, est fortement lié à la focalisation. En effet, dans le cas d'un focus contrastif, du type "A mais non B", la présence du suffixe casuel semble obligatoire, comme on peut le constater dans l'exemple suivant :

12-a) A : *yôkwôn-în ? yôkôn-ggaci gac-go ga-ss-na ?*  
 passeport-Th ? passeport-jusqu'à avoir-SC aller-Pas-ST ?  
 « Et le passeport ? (Elle) a pris même le passeport ? »

B : *anibnida. hæcangnim*  
 non Mr. le Président  
*yôkwôn-în ce-ga gac-go iss-ïbnida*  
 passeport-Th moi-Nom avoir-SC être-ST  
 « Non, Monsieur le Président. Le passeport, c'est moi qui l'ai »

(*La vie*, 1, 10/40)

12-b) \* *yôkwôn-în cô gac-go iss-ïbnida*  
 passeport-Th moi avoir-SC être-ST

Le même phénomène se remarque également dans une phrase comparative :

13-a) A : *ônni-n cagi sæggag-poda*  
 soeur-Th oi pensée-Comp  
*cubyôn saram-tïl-ïl dô sænggag-ha-ci ?*  
 autour personne-Pl-Acc plus pensée-faire-ST  
 « Soeur, toi, tu penses plus aux autres qu'à toi, n'est-ce pas ? »

13-b) ?? *ônni-n cagi sæggag-poda*  
 soeur-Th soi pensée-Comp  
*cubyôn saram-tïl dô sænggag-ha-ci ?*  
 autour personne-Pl plus pensée-faire-ST

Par ailleurs, les marques casuelles, qui sont utilisées pour marquer le focus contrastif d'un constituant, semblent être utilisées en vue de mettre l'accent sur l'événement<sup>7</sup>, avec des effets émotionnels, comme nous l'avons observé dans les exemples (7) et (8). C'est aussi ce moyen qui est utilisé lorsqu'on veut mettre l'accent sur un événement représenté par un verbe intransitif, en ayant recours à la nominalisation du verbe, ou à l'objet interne. En effet, dans l'exemple suivant :

- (14) A : *acig ca-go-iss-ibnida*  
 encore dormir-Prog-ST  
 « (Elle) dort encore »
- B : *cam-il ca ?*  
 sommeil-Acc dormir ?  
*gî æ-ga pihænggi-esô cam-il ca ?*  
 ce fille-Nom avion-Loc sommeil-Acc dormir ?  
 « (Elle) dort ? Cette fille dort dans un avion ? »

le locuteur B n'arrive pas à croire que sa fille est en train de dormir dans un avion. Cette valeur de surprise est rendue par la présence de l'accusatif qui suit l'objet interne du verbe signifiant "dormir".

Le jugement thétique peut donc être divisé en deux types en coréen ; celui qui consiste en la simple reconnaissance d'un événement, en même temps que les participants de cet événement, et celui qui consiste d'abord en la reconnaissance d'un événement, puis en l'identification des participants. Dans le premier cas, contrairement au second, les constituants argumentaux ne sont pas accompagnés de leur suffixe casuel<sup>8</sup>.

<sup>7</sup> Ce phénomène semble se remarquer aussi en Wolof. Selon S. Robert (1993), la conjugaison dite *Empathique du sujet* sert non seulement à identifier le sujet (avec l'effet contrastif, du type "A mais non B"), mais aussi à définir la situation au travers du sujet, avec des effets argumentatifs très nets (effet d'accusation et de disculpation).

<sup>8</sup> Lee H.-S. & Thompson S. A. (1989 : 121) remarquent, en ce qui concerne le marquage de l'accusatif en coréen, que plus la quantité du partage ("sharedness") est grande, c'est-à-dire, expériences partagées, contexte partagé, arrière-plan culturel partagé, moins il est nécessaire de spécifier les relations grammaticales. L'analyse de M. Prost (1981), concernant "l'omission" de l'accusatif en japonais, va dans le même sens. Pour elle, si le complément d'objet représente une information prédictible pour l'interlocuteur, l'omission de l'enclitique s'avère possible. Ces linguistes, qui se sont intéressés spécialement à l'absence de l'accusatif, semblent considérer que cette dernière est le résultat en quelque sorte transformationnel, qui consiste à enlever la marque accusative, quand on a affaire à une information particulière. C'est également l'hypothèse défendue par A. H. Kim (1985 : 127). Ma position est différente de celle-ci. Pour moi, la structure de base, s'il y en a une, est plutôt la structure non marquée, à savoir la structure dans laquelle les constituants

Avec le jugement catégorique, le locuteur porte d'abord son attention sur une entité dont l'identité est déjà assurée, et relie à cette entité l'occurrence de l'événement. Le sujet logique du jugement catégorique n'est donc pas présenté comme étant inclus dans l'événement. Ainsi, le sujet logique du jugement catégorique peut correspondre au thème (ou support) discursif, et le prédicat logique du jugement catégorique, ainsi que du jugement thétiq, au rhème (ou apport) discursif. Quant au focus, nous le considérons comme rhème emphatisé, ou plus précisément un constituant figurant dans la partie rhématique, qui est posé comme sélectionné, soit à titre exclusif, soit à titre préférentiel<sup>9</sup>. Il peut aussi être considéré comme quelque chose d'inattendu, qui acquiert par là une valeur émotionnelle. Thème, Rhème, Focus, ainsi définis, semblent être reconnaissables, en coréen, par des moyens morpho-syntaxiques. Cela dit, on doit avoir recours aussi, dans certains cas, au contour prosodique, afin de désambiguïser les fonctions discursives.

### 3. Thèmes

#### 3.1. Différents types de thème

Nous venons de voir qu'en coréen, la marque thématique *-(n)in* peut être employée pour marquer le référent du support énonciatif, ou du jugement catégorique. Elle peut ainsi accompagner un terme générique, tout comme un terme spécifique, tous deux sémantiquement définis. Les constituants suivis de *-(n)in* sont donc employés dans un discours comme les référents dont l'identification a déjà été effectuée antérieurement, indépendamment de l'énonciation de la proposition. Il peut donc s'agir de référents déjà introduits dans un discours.

Or, en ce qui concerne les référents déjà introduits dans un discours, il y a lieu d'en distinguer deux types : celui qui constitue le centre discursif, ou thème continu, et celui qui est réactualisé dans le discours, ou changement de thème. Le premier type correspond au *psychological focus* de Gundel (1999), représenté souvent par un pronom personnel non accentué ou par une anaphore zéro. Le second correspond à la *dislocation gauche avec rupture* du français, analysée par Nølke (1997 : 292) comme thème focalisé, qui

---

argumentaux ne sont pas suivis du suffixe casuel. En effet, c'est dans la structure marquée, comportant les constituants argumentaux suivis du suffixe casuel, que se remarquent les effets discursifs particuliers, tels que la focalisation. Cette question sera traitée plus en détail dans une autre étude.

<sup>9</sup> Le rhème emphatisé est ainsi défini par J. Perrot (1978 : 94), qui l'illustre par les exemples suivants : *la nappe je mets*, signifie "je choisis de mettre la nappe et pas autre chose", "c'est la nappe que je mets", donc, l'objet antéposé *la nappe* est sélectionné à titre exclusif ; *si j'avais de l'argent, ma salle de bains je referais*, signifie "je donnerais priorité à la réfection de ma salle de bains", donc l'objet antéposé *ma salle de bain* est sélectionné à titre préférentiel.

“marque (normalement) qu’on change de thème par rapport à l’énoncé précédent pour revenir à un thème antérieur”<sup>10</sup>. Il peut s’agir également, me semble-t-il, d’un thème considéré par le locuteur comme étant disponible dans le discours, bien qu’il ne soit pas introduit explicitement dans un contexte antérieur. Je préférerais donc appeler le deuxième type de thème *thème réactualisé*.

Le thème réactualisé peut, à son tour, être distingué en deux types selon qu’il met ou non en jeu d’autres référents disponibles dans le discours. On peut en effet réactualiser un thème, en le présentant comme un élément faisant partie d’un même paradigme, c’est-à-dire comme un des référents discursifs disponibles dans le discours, mais on peut aussi ne pas tenir compte d’autres candidats thématiques, lors de la réactualisation d’un thème. Nous appellerons le premier type *réactualisation thématique paradigmatique*, à l’instar de “l’adverbe paradigmatique” de Nølke (1983), et le second, *réactualisation thématique simple*.

En français, le thème continu est marqué, généralement, par un pronom clitique, et le thème réactualisé, qu’il soit paradigmatique ou simple<sup>11</sup>, par la dislocation gauche avec rupture. En coréen, les trois types de thèmes me semblent être marqués différemment : le thème continu est marqué par l’anaphore zéro, et la réactualisation thématique paradigmatique par la marque thématique *-nîn*, et, enfin, la réactualisation thématique simple, par un constituant nu, sans marque thématique, avec une rupture intonative<sup>12</sup>. Nous appellerons ce dernier type de marquage thématique *détachement thématique*. Ce dernier est très rarement évoqué dans des études portant sur le thème en coréen, alors qu’il me semble primordial d’en tenir compte, si l’on veut décrire le marquage thématique en coréen dans son ensemble. Ceci dit, il est vrai que le détachement thématique s’observe dans la plupart des cas dans la conversation. Il ne me semble pas pour autant que ce soit un phénomène marginal, négligeable. Un autre problème plus important est d’ordre

<sup>10</sup> Nølke (1997 : 286) illustre ce cas par l’exemple suivant : *Ce drame entre la glèbe et l’homme, que Millet suit avec une mâle émotion, il n’est agrémenté d’aucun effet pittoresque.* (Blinkenberg, 1928, p. 41) L’exemple *Pierre il est toujours prêt à nous aider* peut, selon ce linguiste, être prononcé avec ou sans rupture intonative avec sujet détaché. La dislocation gauche sans rupture est considérée, toujours par Nølke, comme un mécanisme automatisé sans valeur communicative particulière.

<sup>11</sup> Il existe, en français aussi, des marqueurs spécialisés pour le thème paradigmatique, tels que la locution prépositive *quant à* en position frontale (cf. I. Choi-Jonin, à paraître). En effet, cette dernière requiert un effet de liste, et permet d’isoler un élément discursif d’un ensemble défini qui en comporte d’autres. La dislocation gauche avec rupture ne semble par contre pas distinguer le thème paradigmatique et le thème simple.

<sup>12</sup> Il me semble que le détachement thématique en coréen est marqué par une intonation suspensive, mais ceci reste à vérifier par un spécialiste de prosodie.

méthodologique. Comme nous l'avons vu plus haut, un argument peut apparaître dans un énoncé sans marque casuelle en coréen. Dit autrement, un constituant nu, sans marque casuelle, peut figurer dans une construction verbale (partie rhématique), en tant qu'argument. Dans ce cas, il ne doit en principe pas être détaché de la construction verbale dont il fait partie, et sera prononcé sans rupture intonative. Or, lorsqu'on a affaire à un constituant nu en tête de l'énoncé, il peut s'agir soit d'un thème détaché, soit d'un argument nu. Seule la prosodie permet de les distinguer. En l'absence d'une analyse prosodique sérieuse, comme dans le cas de la présente étude, il ne sera pas surprenant que le jugement de l'auteur ne soit pas approuvé par tout le monde. Certaines analyses proposées ici peuvent donc être mises sous réserve, mais l'important est qu'on tienne compte des constituants nus, dans une étude pragmatique en coréen, ce qui n'a pas été fait systématiquement, à ma connaissance, jusqu'à présent.

Le dialogue suivant, extrait d'un scénario d'un feuilleton télévisuel, me permettra d'illustrer les trois types de thèmes en coréen, présentés ci-dessus.

- 15-1) M : *mal-hæ-boa !*  
parole-faire-AuxM  
« raconte ! »
- 15-2) S : *mwô-l ?*  
quoi-Acc  
« quoi ? »
- 15-3) M : *Cæmini oppa myônhœ kass-ôss-damyônsô ?<sup>13</sup>*  
Cæmin gd frère visite aller-Pas-SC  
« il paraît que (tu) es allé voir grand frère Cæmin ? »
- 15-4) S : *gîræsô ?*  
« alors ? »
- 15-5) M : *ka-ss-ta o-ass-îmyôn pogo-rîl hæyaci.*  
aller-Pas-SC venir-Pas-SC compte-rendu-Acc faire-ST  
« Si (tu) (en) es revenu, (tu) aurais dû (m'en) rendre compte. »
- 15-6) *mwô-ræ ?*  
quoi-ST(DI)  
« Qu'est-ce qu'(il) a dit ? »
- 15-7) *wæ katchi an-o-ass-nya-go gîrô-ci ?*  
pourquoi ensemble-Nég-venir-Pas-ST(Int)-SC dire-ST  
« (il) a dit pourquoi (je) ne suis pas venue avec (toi), n'est-ce pas ? »
- 15-8) *kamgi-n ta na-ass-dæ ?*

<sup>13</sup> En coréen, l'argument sujet n'est souvent pas marqué, s'il s'agit de l'interlocuteur, comme on peut le constater dans les exemples (15-3) et (15-5). Il en va de même pour la première personne. On a affaire ici, pourrait-on dire, à un *déictique zéro*.

rhume-Th tout guérir-Pas-ST(DI)  
« a-t-(il) dit qu'il s'en est sorti du rhume ? »

15-9) *oppa sæ os ib-ôss-ci ?*  
frère neuf habit porter-Pas-ST  
« Grand frère portait un vêtement neuf, n'est-ce pas ? »

15-10) *kî som-os næ-ga ponæ-n-gô-da !*  
ce coton-habit moi-Nom envoyer-SA-chose-ST  
« Ce vêtement ouaté, c'est moi qui (le) (lui) ai envoyé ! »

(*La vie*, 01, 17/40)

Dans l'exemple (15-6), à l'argument sujet correspond *Cæmin oppa* ("grand frère Cæmin"), qui n'est pas marqué. Il s'agit d'une anaphore zéro, que la locutrice emploie comme s'il s'agissait d'un thème continu, alors que dans le contexte précédent (ex. 15-3), il a été introduit comme un élément rhématique, c'est-à-dire un élément faisant partie du "prédicat logique" du jugement catégorique, ou du jugement thétique, ce dernier correspondant à l'apport de J. Perrot<sup>14</sup>. On est en fait face à un exemple de "forcing discursif". L'exemple (15-6) peut en fait recevoir un thème à constituant nu, en tant qu'un thème réactualisé, puisqu'il s'agit d'un référent déjà introduit dans le discours :

15-6') *Cæmin oppa mwô-ræ ?*  
Cæmin gd frère quoi-ST(DI)  
« Qu'est-ce qu'a dit grand frère Cæmin ? »

La marque thématique *-nîn* peut difficilement suivre le thème dans ce contexte, étant donné qu'il n'y a pas d'autres référents disponibles dans le discours pouvant être caractérisés par le prédicat *mwô-ræ ?* ("dire" suivi du suffixe de discours rapporté) :

15-6'')?? *Cæmin oppa-nîn mwô-ræ ?*

L'emploi de l'anaphore zéro dans (15-7) est tout à fait normal, dans la mesure où il réfère au même thème que celui de l'énoncé précédent, à savoir *Cæmin oppa*.

Dans l'exemple (15-8) figure un constituant suivi de la marque thématique, *kamgi-n* ("rhume"-Th)<sup>15</sup>. La locutrice M fait référence ici à un

<sup>14</sup> Nous rappelons que le rhème, au sens où nous l'employons, ne correspond pas tout à fait au focus, au sens de K. Lambrecht (1994) ou de E. Vallduví (1993), bien que le focus (*rhème emphatisé* pour nous) ne puisse apparaître que dans la partie rhématique.

<sup>15</sup> Rappelons que la marque thématique du coréen connaît deux allomorphes : *-nîn*, qui apparaît après une voyelle, et *-în*, après une consonne. Or, à l'oral, la forme *-nîn* peut être réduite en *-n*.

des états antérieurs de frère Cæmin, comme s'ils étaient déjà évoqués dans le contexte antérieur. Or, son interlocuteur peut très bien ne pas en être au courant. Ici encore, la locutrice force son interlocuteur à interpréter l'élément thématique comme une connaissance commune. Ce thème, présenté suivi de la marque thématique, doit donc être interprété comme un état de frère Cæmin parmi d'autres, connus de la locutrice et de son interlocuteur. Il s'agit de la réactualisation thématique paradigmatique. Le nom *kamki* ("rhume") est donc interprété comme un élément choisi parmi d'autres faisant partie d'un même paradigme, c'est-à-dire, le paradigme des états antérieurs de frère Cæmin.

Dans l'exemple (15-9), la locutrice revient au thème *oppa* ("frère"), sans le placer dans un paradigme thématique. D'où l'emploi du thème à constituant nu. Dans le même exemple, l'autre constituant nu *sæ os* ("vêtement neuf") est introduit, par contre, comme un élément rhématique. En effet, l'élément thématique *oppa* se démarque du reste de l'énoncé par une rupture intonative, alors que l'élément rhématique *sæ os* forme un même groupe prosodique avec le verbe.

L'élément rhématique *sæ os* de l'exemple (15-9) est utilisé, dans l'énoncé suivant (15-10), comme un élément thématique simple, avec une autre dénomination *kî som os* ("ce vêtement ouaté"). Le constituant thématique est présenté sans marque thématique, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un thème choisi parmi d'autres, pouvant être caractérisés par le prédicat *ponæ-da* ("envoyer").

L'examen de ce petit extrait d'un scénario confirme l'existence de trois types de marquage de thème en coréen :

- le thème continu est marqué par l'anaphore Ø ;
- la réactualisation d'un thème paradigmatique est marquée par la marque thématique *-nîn* ;
- la réactualisation d'un thème simple est marquée par un détachement thématique, à savoir, par un constituant nu, démarqué du reste de l'énoncé par une rupture intonative.

En ce qui concerne le thème contrastif, il s'agit en fait d'un cas particulier d'un thème paradigmatique<sup>16</sup>. Considérons l'exemple suivant :

- 16) M : *na onil oppa-hanthe du-bôn nollæ-ss-ô.*  
 moi aujourd'hui gd frère-Dat deux-fois être surpris-Pas-ST.  
 « Je suis étonnée, aujourd'hui, de grand frère deux fois »
- mwô-n-ci al-a ?*  
 quoi-SA-ND savoir-ST ?  
 « Tu sais ce que c'est ? »

<sup>16</sup> Le thème paradigmatique peut avoir d'autres effets discursifs ou argumentatifs. A ce sujet, voir You Jong-Suk (1994).

*hana-n cohîn-gô-gu tto hana-n nappîn-gô-ya.*  
 une-Th être bon-chose-SC encore une-Th être mauvais-chose-ST  
 « L'une est bonne, et l'autre, mauvaise »

(*La vie*, 02, 7/41)

Les deux constituants thématiques, marqués par le suffixe thématique *-(nî)n*, sont, ici, les deux constituants formant un même paradigme thématique. Ce qui est contrasté dans cet énoncé, ce sont bien les prédicats qui caractérisent les deux thèmes. Chaque thème marqué par *-(nî)n* représente un des constituants d'un paradigme thématique, on a donc bien affaire à la réactualisation d'un thème paradigmatissant.

Avec le thème paradigmatissant, on peut avoir un autre effet contrastif particulier, à savoir une sélection minimale. Dans l'exemple suivant, le constituant suivi de la marque thématique *-nîn* est présenté comme un référent qui doit être concerné par le prédicat, mais il sous-entend qu'il y en a d'autres qui sont concernés. Il s'agit donc d'un référent qui doit au moins être sélectionné dans le paradigme auquel il appartient.

- 17) S : *Cæmin-hyông - abôci-nîn manna-yaci.*  
 Cæmin-frère père-Th rencontrer-ST  
 « Frère Cæmin, (tu devrais) aller voir au moins ton père »

(*La vie*, 02, 2/41)

Cet effet contrastif d'une sélection minimale se remarque automatiquement lorsqu'un élément adverbial quantitatif est suivi de la marque thématique *-nîn*, comme on peut l'observer dans l'exemple suivant :

- 18) A : *kuchecôgîro nuga hwacangsil-e naga-ss-îbnikka ?*  
 concrètement qui toilettes-Loc sortir-Pas-ST  
 « Concrètement, qui était sorti (de la chambre) pour aller aux toilettes ? »

B : *bang-e iss-dô-n saram-dîl-în*  
 chambre-Loc être-Pas-SA personne-Pl-Th  
*nuguna han-bôn-ssig-în danyô-o-ass-ôjo*  
 tout le monde une-fois-Th passer-venir-Pas-ST  
 « Tous ceux qui étaient dans la chambre y (aux toilettes) sont passés au moins une fois »

(*La main invisible*, 18)

Dans cet exemple, le constituant adverbial suivi de la marque thématique *hanbônssig-în* (une fois-Th) sous-entend que tous ceux qui étaient dans la chambre y sont passés (aux toilettes, dans le texte) au moins une fois, sinon plus. Il est ainsi mis en contraste avec d'autres quantitatifs.

L'effet contrastif d'un thème ne peut être marqué que par un thème paradigmatissant, et on comprend aisément le pourquoi. Il ne peut être remarqué que lorsqu'on met en opposition un élément avec d'autres du même

paradigme. De ce fait, il ne peut jamais être marqué par un thème continu (anaphore Ø) ou par une dislocation thématique (constituant thématique nu).

### 3.2. La position du thème

En coréen, la position du thème semble varier selon le type de thème, si toutefois le thème est représenté par un constituant. En effet, le thème continu, représenté par l'anaphore zéro, n'est pas marqué par une unité segmentale ; on a donc seulement la partie rhématique exprimée. Avec le détachement thématique, représenté par un constituant thématique nu, ce dernier apparaît toujours à gauche de la partie rhématique. Reconsidérons les exemples (15-9) et (15-10), qui illustrent le cas de réactualisation thématique simple :

15-9)	<b>oppa</b>	<i>sæ os</i>	<i>ib-ôss-ci ?</i>
	frère	neuf habit	porter-Pas-ST
	Th		Rh
	« Grand frère portait un vêtement neuf, n'est-ce pas ? »		

15-10)	<b>kî som-os</b>	<i>næ-ga</i>	<i>ponæ-n-gô-da !</i>
	ce coton-habit	moi-Nom	envoyer-SA-chose-ST
	Th		Rh
	« Ce vêtement ouaté, c'est moi qui (le) (lui) ai envoyé ! »		

Les thèmes simples, *oppa* dans (15-9) et *kî som-os* dans (15-10), figurent à gauche de la partie rhématique, à savoir *sæ-os ib-ôss-ci ?* dans (15-9) et *næ-ga ponæ-n-gô-da* dans (15-10). Ils ne peuvent pas être insérés à l'intérieur de la partie rhématique :

15-9')??	<i>sæ os</i>	<b>oppa</b>	<i>ib-ôss-ci ?</i>
	Rh	Th	Rh

15-10')??	<i>næ-ga</i>	<b>kî som-os</b>	<i>ponæ-n-gô-da !</i>
	Rh	Th	Rh

En revanche, le thème paradigmatissant peut figurer aussi bien à gauche de la partie rhématique qu'à l'intérieur de celle-ci. Dans l'exemple (18) déjà cité, on trouve deux constituants suivis de la marque thématique *-nîn*, dont l'un figure à gauche de la partie rhématique, et l'autre, à l'intérieur de celle-ci :

18)	A :	<i>kuchecôgîro</i>	<i>nuga hwacangsil-e naga-ss-îbnikka ?</i>
		« Concrètement, qui était sorti (de la chambre) pour aller aux toilettes ? »	

B :	<b>bang-e</b>	<b>iss-dô-n</b>	<b>saram-dîl-în</b>
	chambre-Loc	être-Pas-SA	personne-Pl-Th
		Th	

<i>Nuguna</i>		<i>han-bôn-ssig-în</i>		<i>danyô-o-ass-ôjo</i>
tout le monde		une-fois-Th		passer-venir-Pas-ST
<i>Rh</i>		<i>Th</i>		<i>Rh</i>

« Tous ceux qui étaient dans la chambre y sont passé au moins une fois »

Pour Choi H.W. (1999 : 89, 169-176), le constituant suivi de la marque *-nîn*, lorsqu'il figure à l'intérieur de la partie rhématique, n'a pas de fonction thématique, mais celle de focus contrastif. Le focus contrastif, contrairement au thème, apporterait une information nouvelle, bien qu'il soit marqué par le trait [Saillant] ("Prominent"), tout comme le thème. Or, les notions de "nouveau" et "ancien" ne peuvent être utilisés, à mon sens, que dans un contexte discursif bien déterminé, si l'on veut les utiliser comme des critères opérationnels. De ce fait, les arguments de l'auteur qui s'appuient sur des exemples cités sans contexte, dont certains sont d'ailleurs peu naturels, me paraissent sujets à caution, bien qu'on ne puisse qu'apprécier la maîtrise de l'auteur quant à la cohérence de la théorie d'optimalité qu'elle utilise. D'ailleurs, on peut aussi s'interroger sur ce qu'on entend par "nouveau" et "ancien". Dans un contexte du type Question partielle-Réponse, ce serait, en tout cas, le constituant répondant à la question partielle qui apporterait une information nouvelle. Or, l'observation attentive du corpus ne confirme pas que le constituant accompagné de la marque *-nîn*, lorsqu'il figure à l'intérieur de la partie rhématique, soit caractérisé par le trait [+Nouveau].

Il s'agit, me semble-t-il, de la réactualisation d'un élément disponible dans le discours, mais d'une réactualisation indirecte. Dans l'exemple (18), le constituant adverbial thématifié précise en fait le nombre de fois, qui n'est pas vraiment nouveau d'un point de vue informationnel. En effet, si on suit l'analyse de la structure informationnelle de K. Lambrecht (1994), à la présupposition informationnelle correspond "X est passé aux toilettes" ou "X est sorti pour aller aux toilettes", et à l'assertion informationnelle, "tout le monde". Quant au constituant adverbial *han-bôn-ssig-în* ("au moins une fois"), il est employé pour expliciter un des composants de la partie présuppositionnelle, à savoir le nombre de fois où X est passé aux toilettes. Si on suit maintenant l'analyse de E. Vallduví, "ceux qui étaient dans la chambre" constituerait Link, le constituant exprimant "tout le monde", Focus, et la partie exprimant "être passé", Tail, me semble-t-il. Le constituant exprimant "au moins une fois" indique, lui, le nombre d'occurrence de l'unité Tail. On pourrait alors considérer la partie exprimant "être passé au moins une fois" comme Tail.

Par ailleurs, le Focus contrastif semble se distinguer du thème contrastif par son caractère exclusif (cf. Vallduví, 1993 : 13, note 15), qui peut être paraphrasé comme *X et non les autres éléments faisant partie du même paradigme*. La traduction de Focus contrastif de Choi H.-W. s'appuie en fait sur cette propriété exclusive. Or, dans (18), le constituant signifiant "au moins une fois" n'est pas choisi à titre exclusif. Il ne signifie pas "une fois,

pas deux fois”, mais “au moins une fois, sinon plus”. Il ne constitue donc pas le Focus contrastif.

L'exemple suivant illustre le même phénomène :

19) A : *N'y avait-il pas quelqu'un qui était sorti dehors ?*<sup>17</sup>

B : *Je ne crois pas*

A : *Quand je dis dehors, ce n'est pas uniquement en dehors de l'appartement, mais réfléchissez bien s'il n'y avait pas quelqu'un qui était sorti de la pièce.*

B : *Si c'est ça que vous voulez dire, les gens sont sortis plusieurs fois.*

*mæŋcu-do masi-go hæ-sô*  
bière-aussi boire-SC faire-SC

*saram-dil-i hwacangsil-e-nîn danyô-wa-ss-ibnida.*

gens-Pl-Sj toilettes-Loc-Th passer-venir-Pas-ST

« Comme on a bu de la bière, les gens sont sortis, je reconnais, pour aller aux toilettes »

(*La main invisible*, 18)

Dans cet exemple aussi, le constituant locatif suivi de la marque thématique (*hwacangsil-e-nîn*, “aux toilettes-Th”) figure à l'intérieur de la partie rhématique (*saram-dil-i danyô-wa-ss-ibnida*, “les gens sont passés”). Or, si on considère le contexte précédent, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une précision de la partie de la présupposition informationnelle, à savoir “en dehors de la pièce”. A l'assertion informationnelle devrait correspondre la désignation de quelqu'un, qui était sorti de la pièce. Or, le locuteur B ne répond pas vraiment à la question posée par A, son énoncé n'est donc pas vraiment informatif. La violation des maximes de Grice ne semble en effet pas rare dans la conversation. L'énoncé du locuteur B ne comporte donc pas de focus, même s'il comporte l'unité rhématique (“les gens (y) sont passés”), et une unité thématique à effet contrastif d'une sélection minimale. Cette dernière peut être interprétée comme “c'est vrai que les gens sont sortis pour aller aux toilettes, mais à part les toilettes... je ne vois pas”. Elle n'implique pas “aux toilettes, mais pas ailleurs”, mais plutôt “aux toilettes, d'accord, mais ailleurs, je ne me rappelle pas”.

Nous pensons donc que le constituant suivi de la marque *-nîn*, même quand il figure à l'intérieur de la partie rhématique, sert à réactualiser un des éléments disponibles, directement ou indirectement, dans le discours. Il ne s'agit donc pas d'un cas de focus, différent du thème. On a toujours affaire à un thème paradigmatissant, avec un effet contrastif particulier. Par ailleurs, l'effet contrastif du constituant marqué par *-nîn* ne se remarque pas

<sup>17</sup> Nous donnons seulement la traduction des énoncés coréens, s'il s'agit des énoncés dont nous avons besoin seulement pour préciser le contexte discursif.

uniquement quand ce dernier figure à l'intérieur d'un rhème. Il peut être placé à gauche de la partie rhématique (cf. ex. 17), ou peut constituer le seul élément d'un énoncé. Prenons l'exemple suivant :

- 20) A : *chingu-n ôtô-nya ?*  
ami-Th comment-ST  
« Comment va ton ami ? »
- B : *kwænychah-îpnida*  
aller mieux-ST  
« (Il) va mieux. »
- A : *sængmyông-i wihômha-l cōngdo-yô-ss-nya ?*  
vie-Nom être dangereux-SA degré-être-Pas-ST  
« C'était au point où sa vie était en danger ? »
- B : *ne. chôm-e-n-yo.*  
Oui début-Loc-Th-ST  
« Oui, du moins au début. »

(*Shy lover*, 16)

L'énoncé *chôm-en-n-yo* ("du moins au début") est constitué seulement d'un thème contrastif<sup>18</sup>. Il sous-entend que son ami était en danger de mort du moins au début. Ce type d'énoncé est bien sûr possible comme réponse à une question totale. Même si on considère cet énoncé comme elliptique, le constituant thématique doit être placé, dans ce contexte, à gauche du rhème, et non à l'intérieur. L'exemple (20') peut être la réponse posée par A, alors que (20'') est très peu naturel dans ce contexte :

- 20') A : *sængmyông-i wihômha-l cōngdo-yô-ss-nya ?*  
« C'était au point où sa vie était en danger ? »
- B : *ne. chôm-e-n sængmyông-i wihômha-l cōngdo-yô-ss-ôyo*  
« Oui ; Du moins au début, c'était au point où sa vie était en danger »
- 20'') ?? *ne. sængmyông-i chôm-e-n wihômha-l cōngdo-yô-ss-ôyo*

L'effet contrastif d'un thème ne semble donc pas forcément être lié à l'ordre des mots, contrairement à ce que semble présenter Choi H.W.(1999). Il semble être lié plutôt au contexte discursif, ou au type de constituants nominaux : les noms numéraux ou les noms à lecture partitif comme ceux signifiant "début", "conclusion", etc. suivis de la marque thématique reçoivent en effet automatiquement cet effet contrastif.

<sup>18</sup> Ceci pourrait constituer un contre argument de la thèse qui préconise qu'un énoncé ne peut pas être constitué seulement d'un thème (cf. Lambrecht (1994), Vallduví (1993), entre autres), si on ne considère pas cet énoncé comme elliptique.

Un constituant thématique peut également apparaître, en coréen, à droite de la partie rhématique, c'est-à-dire en position post-verbale<sup>19</sup>. Il correspond alors au rappel thématique, ou à l'unité report de J. Perrot. Dans cette position peut apparaître aussi bien le thème simple (constituant thématique nu), que le thème paradigmatissant (constituant suivi de la marque *-nîn*).

- 21) A : *cin acumma-n ômôni chingu-bun i-siô-ss-ôyo*  
 Cin Madame-Th mère ami-Hon être-Hon-Pas-ST  
*abônim chingu-bun i-se-yo ?*  
 père ami-Hon être-Hon-ST  
 « Madame Cin est-elle l'amie de Mère ou celle de Père ? »
- B : *ômma chingu-bun i-si-nde,*  
 maman amie-Hon être-Hon-SC  
 « C'est une amie à maman, et »
- imo-gat-în-bun-i-ci uli-hante-n*  
 tante-être comme-SA-Hon-être-ST nous-Dat-Th  
 « elle est comme une tante, pour nous »
- (*Shy lover*, 13)
- 22) A : *mwôn ssôngillasî-nya ? coh-da, ôdi bo-ca.*  
 quel lunette de soleil-ST être bon-ST voir-ST  
 « Quelles lunettes de soleil ! C'est joli. Fais-voir »
- B : *po-gi-nîn, pissa-n-gô-ya igô.*  
 voir-ND-Th être cher-SA-chose-ST cette chose  
 « Comment ça, fais voir ! C'est cher, ce truc. »
- (*Shy lover*, 20)

Selon l'analyse de Nølke (1997), la dislocation droite du sujet en français peut servir au moins deux buts, à savoir le rappel du thème et l'introduction d'une valeur émotionnelle. Si ces deux fonctions sont cumulables en français, elles semblent être marquées différemment en coréen. Les exemples (21) et (22) illustrent la fonction du rappel thématique. Dans ces exemples, le constituant thématique est postposé au rhème. Comparons ces exemples avec le suivant :

- 23) *cônha-n wæ mos-ha-nînyku cônha-nîn.*  
 téléphone-Th pourquoi Nég-faire-ST téléphone-Th  
 « Et le téléphone, pourquoi ne peut-il même pas donner un coup de téléphone ? »
- (*Shy lover*, 11)

<sup>19</sup> Le coréen est une langue à l'ordre rigide SOV. En d'autres termes, la fin de l'énoncé est marquée par un prédicat suivi d'un suffixe dit terminal. Ceci dit, la position post-verbale peut être ouverte dans certains cas, par exemple, pour le rappel thématique ou même pour une focalisation.

Dans cet exemple, le constituant thématique est représenté deux fois, à gauche et à droite du rhème. Dans ce cas, la valeur émotionnelle (d'indignation) se remarque très clairement, alors qu'elle est rendue moins clairement lorsque le constituant thématique apparaît seulement à droite du rhème.

Ce qui est intéressant à noter, c'est qu'en français, la dislocation droite est une reprise du constituant clitique, comme dans *Je ne suis pas bête, moi !*, et que, comme le note Nølke, l'émotion est souvent associée à la répétition. En coréen, langue qui n'a pas de clitique, et qui ne nécessite pas que les positions argumentales soient obligatoirement remplies, la dislocation droite du thème ne suffit pas à elle seule pour rendre cette valeur émotionnelle. Pour obtenir cette valeur, le thème est justement répété, à gauche et à droite du rhème.

Or, la valeur émotionnelle, associée à la répétition, n'est pas réservée, en coréen, au thème. Un constituant adverbial, répété deux fois, une fois dans la proposition, et une autre fois à droite de celle-ci, dénote également cette valeur :

- 24) *mam-dæru*      *h-æra*      *mam-dæru*  
 intention-selon    faire-ST    intention-selon  
 « Fais comme tu veux »

(*Shy lover*, 17)

De même, un constituant suivi d'une marque casuelle, qui a déjà une valeur émotionnelle, peut être répété à droite de la proposition, et semble ainsi renforcer cette valeur :

- 25) *ônî cari-ga*      *kî*      *myôc-bun-i*  
 quelle place-Nom    ce    combien-minute-Nom  
*an*   *dæ-nînyagu, îng ?*      *ônî cari-ga*  
 Nég devenir-ST    hein ?    quelle place-Nom  
 « En quelle circonstance, ne peut-il pas se donner ces quelques minutes, hein ? (peux-tu me le dire ?) »

(*Shy lover*, 11)

### Conclusion

Dans cet article, il était question de la structure informationnelle en coréen, et surtout de différents types de thèmes. Voici la récapitulation des points essentiels que j'ai essayé de mettre en évidence :

- La structure informationnelle en coréen est organisée d'abord en deux unités, Thème et Rhème. Au thème correspond le sujet logique du jugement catégorique, et au rhème, le prédicat logique du jugement catégorique ou du jugement thétiq. Le Rhème peut comporter dans certains cas, mais pas toujours, un rhème emphatisé ou Focus. C'est ainsi que nous avons postulé que le coréen représente deux types de jugement thétiq, selon qu'il consiste

en la simple représentation d'un événement, les participants étant inclus dans celle-ci (pas d'élément focalisé dans la partie rhématique, dans ce cas), ou en double actes, c'est-à-dire d'abord en la reconnaissance d'un événement, puis en l'identification d'un (ou des) participant(s). Ce dernier, qui fait l'objet de l'acte d'identification, constitue l'élément focalisé.

- Les unités informationnelles sont reconnaissables à l'aide des moyens morpho-syntaxiques, ou prosodiques.
- Le coréen marque différemment 3 types de thèmes, à savoir, le thème continu, le thème paradigmatissant et le thème simple. Le premier type est marqué par l'anaphore zéro, le second, par un constituant suivi de la marque thématique *-nin*, et le troisième, par un constituant nu, disloqué à gauche de la partie rhématique, et démarqué de celle-ci par une rupture intonative.
- Le thème contrastif n'est qu'un cas particulier du thème paradigmatissant.
- Le thème simple apparaît toujours à gauche de la partie rhématique, alors que le thème paradigmatissant apparaît aussi bien à gauche qu'à l'intérieur de celle-ci.
- En position de rappel thématique, c'est-à-dire à droite de la partie rhématique, peuvent figurer aussi bien le thème simple que le thème paradigmatissant.
- La dislocation droite peut dénoter, en coréen, la valeur émotionnelle, si le même constituant est déjà présent soit à gauche de la partie rhématique (quand il s'agit du thème), soit à l'intérieur de celle-ci (quand il s'agit d'un thème emphatisé, ou d'un Focus).

En ce qui concerne le rhème, sont évoquées seulement quelques caractéristiques :

- Les constituants figurant dans la partie rhématique peuvent ou non être suivis d'une marque dite casuelle. Les constituants nus, faisant partie du rhème, ne se démarquent pas, d'un point de vue prosodique, du reste du rhème, et ce, contrairement au thème simple, représenté, lui aussi, par un constituant nu.
- Les constituants suivis d'une marque casuelle (souvent nominatif ou accusatif) dénotent une valeur emphatique, que l'on pourrait considérer comme effet de Focus.

La question de la focalisation en coréen sera approfondie dans une autre étude. Il y a, à mon avis, encore beaucoup de choses à découvrir sur ce sujet, en dépit de nombreuses études qui existent actuellement, d'autant plus que rares sont les travaux qui s'appuient sur un corpus d'exemples réellement employés dans un contexte discursif bien défini.

### Abréviations

Acc : Accusatif	Hon : Honorifique
AuxM : Auxiliaire Modal	Int : Interrogatif
Comp : Comparatif	Pas : Passé
Dat : Datif	Pl : Pluriel
DI : Discours Indirect	Prog : Progressif
Loc : Locatif	Rh : Rhème
ND : Nom Dépendant	SA : Suffixe Adnominalisant
Nég : Négation	SC : Suffixe Conjonctif
Nom : Nominatif	ST : Suffixe Terminal
	Th : Thème

### Sources des exemples

*Shy lover* (scénario) : <http://www.imbc.com/tv/drama/shylover>

*La vie* (scénario) : *La vie est belle*, <http://www.kbs.co.kr/drama/life/scenario>

*Main invisible* (roman) : Kang Hyoung-Won, *poici anhnîn son* ("La main invisible"), 1994, Namdo / Corpus électronique *Etri*

### Références bibliographiques

- Choi, Hye-Won (1999), *Optimizing Structure in Context. Scrambling and Information Structure*, CSLI Publications, Stanford, California.
- Choi-Jonin, Injoo (à paraître), « Ordre syntaxique et ordre référentiel : emplois de la locution prépositive *quant à* », Actes de colloque *Ordre et Distinction dans la langue et dans le discours* (Metz, 18-20 mars 1999).
- Gundel, J. K. (1999), « On Different Kinds of Focus », in P. Bosch and R. van der Sandt (ed), *Focus. Linguistic, Cognitive, and Computational Perspectives*, Cambridge University Press, pp. 293-305.
- Han, Jeonghan (1999), *Grammatical Coding of Information Structure in Korean : a Role & Reference Grammar (RRG) Account*, PhD, SUNY at Buffalo.
- Kim, Alan H-O. (1985), *The Grammar of Focus in Korean syntax and its typological implications*, Dissertation University of Southern California.
- Kuroda, S. Y. (1973), « Le jugement catégorique et le jugement théorique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise », in *Langage* 30, pp. 81-110.
- Lambrech, K. (1994), *Information Structure and Sentence Form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lee, Hyo-Sang & Thompson, S. A. (1989), « A Discourse Account of The Korean Accusative Marker », in *Studies in Language*, 13-1, pp. 105-128.

*Thèmes en coréen*

- Nølke, H. (1983), *Les adverbes paradigmatiques : Fonction et analyse. Revue Romane* n° spécial 23.
- Nølke, H. (1997), « Note sur la dislocation du sujet : Thématization ou focalisation ? », in G. Kleiber & M. Riegel (éd), *Les formes du sens*, Duculot, pp. 281-294.
- Park, Ki-Seong (1995), *The Semantics and Pragmatics of Case Marking in Korean : A RRG Account*, PhD, SUNY at Buffalo.
- Perrot, J. (1974), « Message et apport d'information à la recherche des structures », in *Langue française* 21, pp. 122-135.
- Perrot, J. (1978), « Fonctions syntaxiques, énonciation, information », in *BSL*, LXXIII-1978, pp. 85-101.
- Prost, M. (1981), « cosa sänglyä muncee tähayö » (« A propos de l'effacement des enclitiques »), in *Hangil*, 171ho, pp. 153-180.
- Robert, S. (1993), « Structure et sémantique de la focalisation », in *BSL*, LXXXVIII, pp. 25-47.
- Vallduví, E. (1993), « Information packaging: A survey », Research Paper HCRC / RP-44, University of Edinburgh, 43p.
- You, Jong-Suk (1994), « La valeur de nîn en contexte », in *SCOLIA* 2, *Énonciation et syntaxe en coréen*, Université de Strasbourg 2, pp. 55-74.